



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



17179121



Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

12 DEC. 2017

P.O. Le greffier,

Greffe

Dénomination : **GARAGE NACHSEM LEJOLY S.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Baugnez, Route de Waimes 94 - 4960 MALMEDY

N° d'entreprise : 0428175024

Objet de l'acte : **Compétence au sein du Conseil d'Administration**

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 30.06.2017
à 16 h 00:

Les quatre administrateurs ont décidé ce qui suit :

La représentation sera exercée conformément à l'article 21 des statuts.

Ensuite, le conseil d'administration étant constitué, celui-ci déclare se réunir valablement aux fins de procéder à la nomination du Président et d'un administrateur-délégué.

A l'unanimité, moins la voix de Monsieur Daniel NACHSEM, qui s'abstient, le conseil décide de nommer ce dernier en qualité de président du conseil.

A l'unanimité également, moins la voix de Monsieur Daniel NACHSEM, qui s'abstient, le conseil nomme ce dernier en qualité d'administrateur-délégué.

En cette qualité, l'administrateur délégué, agissant avec un deuxième administrateur, disposera du pouvoir de représentation générale de la société, en justice ou dans les actes, conformément à l'article 21 des statuts.

En cette qualité, l'administrateur délégué, agissant seul, disposera également de la signature sociale, sans limitation de somme, pour toutes les opérations journalières.

Pour extrait conforme.

Daniel NACHSEM,
Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature